

JANVIER		FÉVRIER		MARS	
1	L	1	J	1	J
2	M	2	V ● 5	2	V ● 9
3	M 1	3	S	3	S
4	J	4	D	4	D
5	V ●	5	L	5	L
6	S	6	M	6	M
7	D	7	M 6	7	M 10
8	L	8	J	8	J 10
9	M 2	9	V ● ●	9	V ● ●
10	M 2	10	S	10	S
11	J	11	D	11	D
12	V ● ●	12	L	12	L
13	S	13	M	13	M
14	D	14	M 7	14	M 11
15	L	15	J 7	15	J 11
16	M 3	16	V ●	16	V ●
17	M 3	17	S	17	S
18	J	18	D	18	D
19	V ●	19	L	19	L
20	S	20	M 12	20	M 12
21	D	21	L	21	L
22	L	22	M	22	M
23	M	23	M 8	23	V ● ●
24	M 4	24	J	24	S
25	J	25	V ● ●	25	D
26	V ● ●	26	S	26	L
27	S	27	D	27	M 13
28	D	28	L	28	M
29	L	29	M	29	J
30	M	30	M	30	V ●
31	M	31	M ●	31	S

INFORMATON

En fin d'année 2017, une période de test a eu lieu sur 15 communes et 5 hameaux du territoire afin de collecter leurs déchets ménagers tous les 15 jours. Il a été décidé de reconduire cette fréquence de collecte pour les ordures ménagères sur ces mêmes communes en 2018 (*Attily, Beauvois-en-Vermandois, Bellenglise, Caulaincourt, Douchy, Foreste, Germaine, Lanchy, Le Verguier, Maissemy, Trefcon, Vaux-en-Vermandois, Vendelles et Vermand – Hors Etreillers*)

Le test s'est révélé concluant : la collecte des déchets est optimisée, le transport également et pour les ¾ des usagers, ils n'ont pas eu à changer leurs habitudes. C'est en poursuivant dans cette voie que nous pourrons maîtriser l'augmentation des coûts de traitement des déchets que nous subissons.

Ce calendrier est valable du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2018. Par la suite, il est probable que d'autres communes soient amenées à voir la fréquence de collecte des déchets ménagers suivre cet exemple.




**POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
CONTACTEZ LE :**

N°Vert 0 800 68 74 73
(appel gratuit depuis un poste fixe)

● Déchets ménagers résiduels
● Papiers et emballages recyclables

● Dernier délai pour envoyer votre demande de mensualisation de facturation

**LES COLLECTES S'EFFECTUENT LE MATIN.
VEILLEZ À BIEN SORTIR VOS BAGS DÈS LA VEILLE AU SOIR,
EN BORD DE CHAUSSÉE, ET AU PLUS TARD À 4 H DU MATIN**